

Formation des Membres du CHSCT – Fonction Publique

3 jours et 2 jours avec intersession

Formation CHSCT adaptée aux métiers de la Fonction Publique Hospitalière.

Elle sera animée par notre référent sécurité, IPRP, spécialiste de la Fonction Publique Hospitalière.

Cette formation respecte le cahier des charges dicté par la DIRECCTE et est conforme aux prescriptions du Code du Travail (R.4615-1 à R.4615-21) applicable au sein de la Fonction Publique Hospitalière.

Public Concerné

Le CHSCT dans son intégralité : représentants titulaires et suppléants, secrétaire, président de CHSCT, fonctions hygiène sécurité, médecin de prévention, RH, ...

Prérequis

✓ aucun

Lieu de la Formation

✓ Sur votre site

Objectifs

A l'issue de la formation les participants sauront :

- Repérer la diversité des différentes missions du CHSCT,
- Identifier les rôles et prérogatives du CHSCT et de ses membres,
- Inscrire l'action des membres du CHSCT dans une démarche globale et systémique de prévention,
- Acquérir les méthodes et outils d'intervention des membres du CHSCT,

A l'issue de la formation les participants seront capables de :

- Analyser les méthodes et techniques de travail et le choix des équipements de travail et les projets d'aménagements, de construction et d'entretien des bâtiments au regard des règles de santé et de sécurité, et de bien-être au travail,
- Analyser les mesures prises pour l'adaptation des postes de travail aux handicapés,
- Analyser les mesures d'aménagement des postes de travail permettant de favoriser l'accès des femmes à tous les emplois et nécessaires aux femmes enceintes,
- Analyser les documents et les rapports dont il est saisi dans le cadre de leur activité,
- Participer à une visite ou à une enquête,
- Préparer une réunion,
- Participer à l'élaboration d'un plan d'action et d'un plan de formation,
- Savoir communiquer et entretenir des relations avec les autres acteurs de la Prévention.

Durée + Effectif

- 5 jours (découpés en 3 jours + 2 jours) pour 10 stagiaires au maximum

Contenu de la formation

La formation est découpée en 6 modules d'une demi-journée puis 2 journées 6 à 8 semaines plus tard. Chaque module aborde un thème particulier sous la forme de cas concret où l'apprenant est amené à résoudre des problèmes susceptibles de survenir dans le quotidien du CHSCT ou des travailler sur des vrais cas survenus dans sa structure.

✓ Jour 1 Mettre en pratique le code travail

J1 a: connaître la structure du code du travail, la responsabilité de l'employeur, le DUER et le cadre du CHSCT

J1 b: élaborer des règles de fonctionnement du CHSCT, émettre un avis motivé, rédiger un compte rendu

✓ Jour 2 Préparer une réunion

J2 a: élaborer un plan d'action pour l'avenir face à une suspicion de maladie professionnelle

J2 b: aménager en poste de travail après un travail d'analyse suite à une visite; cas d'une amélioration de condition de travail & cas du handicap

✓ Jour 3 Maîtriser des outils de prévention

J3 a: analyser et gérer un Risque Psychosocial: mise en œuvre d'outils d'évaluation, cas concret sur le harcèlement moral

J3 b: évaluer des troubles musculosquelettiques - choix du défi à mener durant l'intersession

Intersession tutorée : réalisation d'un projet CHSCT sur 6 à 8 semaines avec le support à distance du formateur.

✓ Jour 4:

Présenter le bilan du défi réalisé en intersession - préparer une visite et réaliser une visite; Une visite « à vocation pédagogique » de la partie tertiaire et une visite d'une partie technique de la structure sont prévues dans le cadre de la formation - communication - débloquer une situation - approfondir le droit

✓ Jour 5:

Analyser un accident- participé à l'élaboration d'un plan de prévention - place des femmes dans l'emploi (en structure hospitalière nous examinerons la compatibilité vie professionnelle/vie privée) - mise en œuvre d'une méthodologie pour répondre à une spécificité de l'établissement

Moyens Pédagogiques

- Mise en œuvre de moyens audiovisuels appropriés
- Méthode interactive s'appuyant sur des expériences vécues

- Préparation au contrôle des connaissances au moyen d'exercices
- Contrôle des connaissances, effectué en fin de stage
- Support de formation (clé USB) remis à chaque stagiaire

Modalités de mise en œuvre

- Les stagiaires devront venir en formation en tenue de travail (avec leurs EPI : gants, chaussures de sécurité, casque si nécessaire).

Evaluation et Suivi

- Une évaluation à chaud est effectuée à la fin de la session de stage par le formateur. Cette évaluation a pour objectifs principaux de :
 - Evaluer l'intégration des outils et techniques transmis à l'occasion de la formation
 - Mesurer la satisfaction et l'intérêt des participants
 - Pressentir les évolutions et les changements mis en place
 - Détecter les besoins de formation
- Par ailleurs, l'intervenant FLOBEL reste à disposition des participants pour toutes difficultés, interrogations, conseils et recommandations liées à la formation.